

Élection municipale du 1^{er} novembre 2009 à Montréal

LE VOTE PAR ANTICIPATION SE TIENT LE DIMANCHE 25 OCTOBRE

Montréal, le 23 octobre 2009 – Le Président d'élection de la Ville de Montréal, Me Yves Saindon, rappelle aux électeurs qu'ils peuvent exercer leur droit de vote dès le dimanche 25 octobre prochain, jour du vote par anticipation, de midi à 20h.

Le vote par anticipation s'adresse à l'ensemble des électeurs. Pour pouvoir voter, chaque électeur doit se présenter avec l'une des pièces d'identité suivantes : la carte d'assurance maladie, le permis de conduire, le passeport canadien, le certificat de statut d'Indien ou la carte d'identité des Forces canadiennes. Les électeurs sont aussi invités à apporter leur carte de rappel.

Les électeurs peuvent connaître l'adresse de leur bureau de vote par anticipation en consultant le site internet www.ville.montreal.qc.ca/election ou leur carte de rappel. Soulignons que la distribution des cartes de rappel à chaque électeur s'est faite en début de semaine.

Au total, 630 bureaux de vote par anticipation seront établis et répartis dans 99 endroits de vote sur le territoire de la Ville. Tous ces lieux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Rappelons que l'élection vise à combler 103 postes électifs à Montréal : le maire de la ville, les 18 maires d'arrondissement, les 46 conseillers de la ville et les 38 conseillers d'arrondissement.

Cette élection est aussi marquée par un retour au mode traditionnel de votation. Chaque électeur se verra remettre des bulletins de vote distincts et de couleur différente pour chaque poste pour lequel il a droit de vote et il n'y aura aucune utilisation de mécanismes de votation électronique.

Pour plus de renseignements, les citoyens sont invités à consulter le Manuel de l'électeur distribué dans tous les foyers en septembre et également disponible sur le site internet.

Note aux médias : Les médias souhaitant effectuer un tournage ou prendre des photos dans les bureaux de vote devront obtenir l'autorisation préalable du responsable des relations avec les médias et respecter les consignes qui leur seront données.

-30-

Source : Bureau des élections de Montréal
ville.montreal.qc.ca/election

Renseignements : Pierre G. Laporte
Responsable des relations avec les médias
514 872-9376
514 260-8107

